

Anne Laure Jaumouillié

Conseil municipal avorté, une fois de plus. Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse que nous venons d'envoyer.

Conseil Municipal à huis-clos : la politique de l'entre soi

Face à la venue des salariés au Conseil Municipal de ce soir, et plutôt que de tenter de renouer le dialogue avec eux, le Maire a proposé au vote des élus que la séance se déroule à huis clos. La majorité des élus présents a choisi de voter pour la tenue du Conseil Municipal à huis clos.

Nous avons alors décidé de quitter la séance. Nous considérons en effet que le conseil municipal, premier échelon de la décision et donc de la démocratie locale, ne peut déceimment pas se tenir en privé. Un conseil municipal ne peut déceimment pas se tenir sans que les Rochelais aient la possibilité d'assister à nos débats et à nos échanges, de comprendre les étapes qui amènent à prendre telle ou telle décision en leur nom, de connaître les choix de chacun de leurs élus.

Au lendemain d'une élection qui a encore vu les votes pour le FN progresser et l'abstention continuer de s'installer, il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas mesurer combien nos concitoyens se sentent exclus et dépossédés de la chose publique. Ce constat, nous le faisons depuis longtemps. Et c'est précisément ce qui nous a conduits à nous investir dans la vie politique locale.

Jamais nous ne nous résignerons à accepter cet "entre-soi" en politique. C'est ici et maintenant qu'il convient de montrer l'exemple. C'est ici et maintenant que les Rochelais doivent se réapproprier le politique.

Cela commence par une totale transparence dans nos prises de décision et un refus obstiné de priver quiconque d'assister à nos débats. C'est une exigence envers nous-mêmes avec laquelle nous ne transigerons pas.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne pas participer à une séance de Conseil Municipal déroulée à huis clos.